

# Genève

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **75 (1987)**

Heft [11]

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-278459>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Genève

## Dix ans au service des parents seuls



Elever seule ses enfants n'est pas une sinécure.

(mm). — L'Association genevoise des mères chefs de famille, devenue association des familles monoparentales en 1986, a joyeusement fêté, le 3 octobre dernier, ses 10 ans d'engagement dynamique au service des parents élevant seuls leurs enfants. Toujours en première ligne, l'association a mené d'inlassables combats pour l'amélioration de la qualité de vie et la défense des intérêts de ses membres. Sur le plan fiscal, notamment, c'est à elle qu'est due la modification des barèmes d'imposition pour les familles monoparentales.

Dans un autre domaine, pour parer à l'urgence du problème des enfants malades seuls à la maison, un service de garde et de baby-sitting a été organisé. Et cet automne voit démarrer une nouvelle activité, « les dimanches de détente » pour parents seuls ayant entièrement charge de famille et dont les loisirs personnels sont rares, voire inexistantes. La possibilité leur est maintenant offerte de confier leurs enfants un dimanche par mois, en dehors des vacances scolaires, à des moniteurs qualifiés.

Les objectifs prioritaires de l'association, enfin, vont se porter sur la lutte pour l'égalité des salaires et de meilleures as-

surances sociales, l'encouragement à la formation et au recyclage par un soutien financier et des mesures efficaces, toutes conditions essentielles pour garantir une réelle autonomie financière aux femmes.

Genève

## 33 63 63, un numéro « inopportun »

(jbw). — Viol Secours avait demandé à l'Association genevoise des éditeurs de journaux de publier dans les quotidiens,

sous la rubrique « Adresses utiles » ou « Aides d'urgence », la mention : « Viol Secours : 33 63 63 ».

« Non, cette parution est inopportune », ont répondu les éditeurs.

« Inopportun », selon le Petit Robert, veut dire fâcheux, pas convenable.

Mais alors, MM. les éditeurs de journaux, est-ce convenable de montrer dans vos parutions diverses des femmes nues ou presque, est-ce convenable de laisser paraître des annonces de massage « à la californienne » et autres offres du même genre ?

« Promenade d'animaux : 50 15 04 », oui. Mais « Viol Secours : 33 63 63 », non. Et les violences sexuelles dont les femmes sont victimes, qu'en faites-vous ? Comme Ponce Pilate, vous ignorez...

Les femmes, elles, ne l'ignorent pas.

Lausanne

## Yvette pour Yvette

(thm). — Mme Yvette Roudy, ancienne ministre des Droits de la Femme est venue le 8 octobre apporter son soutien à la candidature féministe et socialiste de Mme Yvette Jaggi. Elle a incité tou-te-s les femmes et hommes qui aspirent à une société plus juste et plus égalitaire à voter féministe — et non « femme » — et à tenir compte des actions des candidat-e-s et de leur parti, soulignant que les discours et les actes doivent être solidaires. Elle a expliqué les raisons culturelles et idéologiques qui l'avaient poussée à féminiser

son titre et à revendiquer un ministère des Droits de la Femme et non de la condition féminine (ainsi que l'avait annoncé le placard officiel de sa visite). En effet, être une ministre, exiger ce qui revient de droit aux femmes implique la dignité, l'autonomie et l'égalité de toutes.

Yvette Roudy a ensuite évoqué les actions les plus importantes de son ministère, celles qui pouvaient servir de modèles : 1. La commission de féminisation des titres et fonctions. 2. La campagne sur la contraception et les jeunes. 3. La campagne en faveur d'une mixité des métiers et de l'égalité des chances en matière de formation. Pour elle, l'égalité des chances doit être inscrite dans les lois.

Quand on sait que 70 % des smicard-e-s sont des femmes, les plans d'égalité dans les entreprises ou la fonction publique n'apparaissent pas comme une utopie mais au contraire comme une nécessité absolue. La mixité des emplois permet en outre de meilleures conditions de travail pour tou-te-s : Yvette Roudy en veut pour exemple ces ateliers totalement féminisés des PTT où en 1980 on avait régleménté jusqu'au nombre de fois où les employées pouvaient aller aux toilettes ; l'introduction d'hommes et leur refus de se plier à un réglemént aussi mesquin a permis à tou-te-s d'être enfin traité-e-s en adulte responsable.

Enfin, elle a rappelé que si les élections étaient un moment important dans la vie politique d'un pays, l'engagement féministe est un engagement de tous les instants où culture, politique, idéologie et vie privée sont indissociablement liées.



# ABONNEZ-VOUS !

POUR LE RECEVOIR CHEZ VOUS 1 année

NOM :

Prénom :

Adresse :

N° postal et lieu :

J'ai eu ce journal : par une connaissance  Au kiosque

A renvoyer à FEMMES SUISSES, case postale 323, 1227 Carouge

## Fr. 45.-

